

Nombre de Conseillers Communautaires :

- en exercice : 82
- présents titulaires : 51
- présent suppléant : 1
- procurations : 12
- absents : 18
- votants : 64

DÉLIBÉRATION n° 2018/094

L'an deux mille dix-huit et le 14 juin à 19 heures, le Conseil Communautaire du Plateau de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 7 juin 2018, s'est réuni, à la salle des fêtes de GALAN, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO. Monsieur Olivier CLEMENT BOLLEE a été désigné secrétaire de séance.

Présents titulaires : Mesdames et Messieurs, Monique MARTIN, Bruno FOURCADE, Roger LACOME, Albert BEGUE, Maurice LOUDET, Jean-Louis FOGGIATO, Philippe SOLAZ, Francis ESCUDE, Michel PUECH, Henri FORGUES, Jean-Marc BEGUE, Jean-Claude JACOMET, Régine SARRAT, Rose-Marie COLOMES, Jean-Claude CLARENS, Jean-Paul LARAN, Fabienne ROYO, Monique KATZ, Noël ABADIE, Catherine CORREGE, Loïg LE RUN, Gilbert FOURCADE, Alain DUCASSE, Jean BRILLOUET, Maurice CABARROU, Olivier CLEMENT-BOLLEE, André QUINON, Elisabeth DUCUING, Bernard PLANO, Gisèle ROUILLON, Alain DASSAIN, Jean-Marie DA BENTA, Pierre DUMAINE, Nicole MARQUIE, Isabelle ORTE, Laurent LAGES, Stéphanie NOGUES, Dominique DEMIMUID, Michel SICARD, Suzanne SIMOÏS, André DUPOUTS, Claude GAYE, Christiane ROTGE, Charles RODRIGUES, Elisa PANOFRE, Aimé COURTADE, Valérie DUPLAN, André RECURT, Joëlle ABADIE, François DABEZIES et Didier FAVARO

Présent suppléant : Danièle VIDAL (remplace Céline CASSAGNEAU)

Titulaires ayant donné procuration : Joëlle PEYRO à Bernard PLANO, Madeleine SERIS à Pierre DUMAINE, Joëlle VIGNEAUX à Francis ESCUDE, Gérard SABATHIE à Henri FORGUES, Philippe LACOSTE à Laurent LAGES, Jean-Pierre CABOS à Gisèle ROUILLON, Pascal AUDIC à Nicole MARQUIE, Jean-Louis VIAU à Rose-Marie COLOMES, Bernard PRIEUR à Monique MARTIN, Jacques LAUREYS à André RECURT, Eric DOUTRIAUX à Roger LACOME, Jean-Marc DUPOUY à André QUINON

Absents excusés: Mesdames et Messieurs, Daniel LERBEY, Hervé CARRERE, Pascal LACHAUD, Jean-Marie VIGNES, Alain PIASER, Elie FOURCADE, Jean-Marie DUTHU, Jean-Pierre BAZERQUE, Nathalie SALCUNI, Jean-Pierre DUTHU, Stéphanie LAGLEIZE, Jean-Manuel CAMACHO, Françoise PIQUE, Alain MAILLE, Zoulikha CHEBBAH, Joël DEVAUD, Guy RAYNAL, Jean-Paul COMPAGNET

Objet : Attribution du marché public « Travaux de réaménagement du bâtiment d'accueil du Gouffre d'Esparros »

Au titre de la valorisation des CEE, le chantier de rénovation énergétique du gouffre d'Esparros a été retenu dans la programmation CCPL et les travaux doivent être entrepris et facturés avant la fin de l'exercice pour bénéficier de la prime CEE de 4.55 € / MWC.

Sur le budget primitif, l'ouverture de crédits a été de 50 000 € et la prime CEE a été estimée 31 000 € environ. Une demande de subvention auprès de la Région et du Département a également été faite sur ce dossier.

Le projet consiste dans un premier temps à réaliser des travaux de rénovation énergétique du bâtiment d'accueil par changement des menuiseries et reprise de l'isolation et une consultation a été lancée pour ces travaux par Monsieur le vice-Président en charge du patrimoine communautaire.

Ce marché de travaux, lancé selon la procédure adaptée, est décomposé en 6 lots : Electricité - Menuiseries - Isolation plâtrerie - Chauffage - Fourniture et conception d'une banque d'accueil - Peinture.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 1er juin puis à nouveau le 13 juin pour faire une proposition de choix, soumise au conseil communautaire.

Pour l'année 2018, considérant le budget afférent à ce programme de travaux, la CAO propose de retenir les offres suivantes :

- Lot Plâtrerie : Offre de M. Michel SERRES de 11 780.00 € HT
- Lot Electricité : Offre de M. Daniel LONCAN de 6 880.00 € HT
- Lot Menuiseries : Offre de LABASTERE de 16 386.60 € HT
- Lot Fourniture et conception d'une banque d'accueil : Offre de M. Sébastien RICAUD de 2 180.00 € HT
- Lot Travaux complémentaires bâtiment d'accueil : Offre de M. Michel SERRES de 2 266.00 € HT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix :

DECIDE

- d'attribuer le marché public «Travaux de réaménagement du bâtiment d'accueil du Gouffre d'Esparros » aux entreprises suivantes :

- Lot Plâtrerie : M. Michel SERRES pour 11 780 € HT
- Lot Electricité : M. Daniel LONCAN pour 6 880.00 € HT
- Lot Menuiseries : LABASTERE pour 16 386.60 € HT
- Lot Fourniture et conception d'une banque d'accueil : M. Sébastien RICAUD pour 2 180.00 € HT
- Lot Travaux complémentaires bâtiment d'accueil : M. Michel SERRES pour 2 266.00 € HT

- d'autoriser Monsieur le Président à signer les devis correspondants avec chacune de ces entreprises et tous documents afférents à ce marché.

Pour copie conforme,
Le Président



Affichée le **22 JUIN 2018**

Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. - informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20180614-2018-094-DE
Date de télétransmission : 22/06/2018
Date de réception préfecture : 22/06/2018